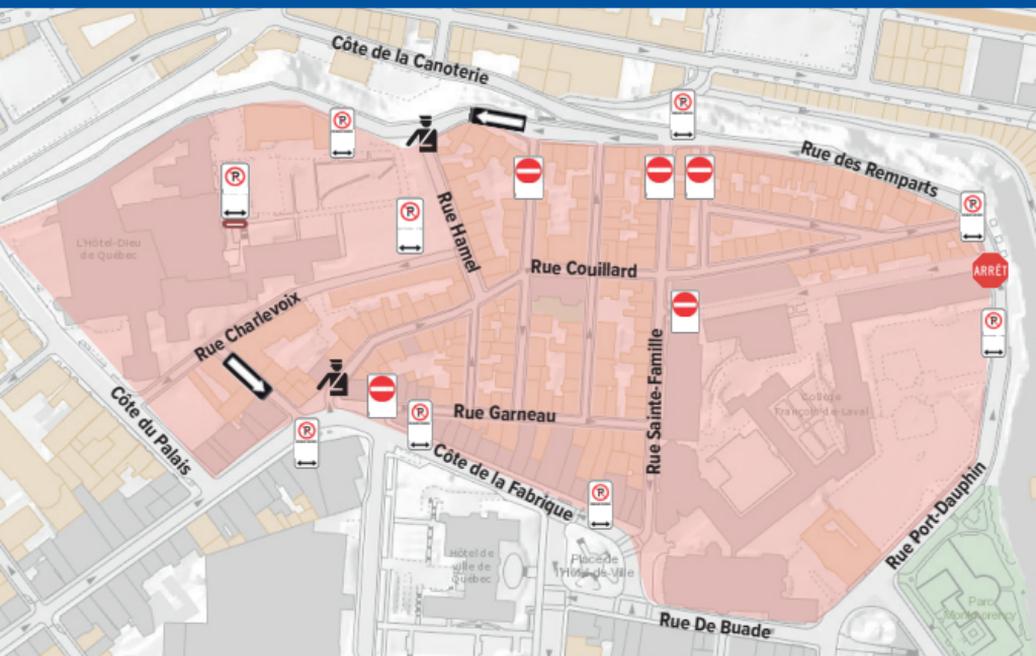




ZONE PIÉTONNE DANS LE VIEUX-QUÉBEC

4 JUILLET AU 18 AOÛT 2023



ACCÈS DE 11 H À MINUIT



Accès fermé par
une barrière



Stationnement réservé
aux résidents



Rue à sens unique



Arrêt obligatoire



Stationnement interdit



Zone de débarcadère



Point d'entrée contrôlé
par un agent de sécurité
(rue Couillard et rue Hamel)